

CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL
POUR L'ANNÉE FISCALE SE TERMINANT LE 31 MARS 2015

**Canadian Organization of Paramedic
Regulators/Organisation canadienne des
régulateurs paramédicaux**

COPR/OCRP

Toronto, Ontario

Le 10 juin 2015

Table des matières

Introduction.....	3
Historique récent de la COPR/OCRP.....	3
Activités en 2014-2015.....	5
Réalisations en 2014-2015.....	6
Sommaire financier.....	7
Remerciements.....	8
À venir.....	9
Annexes	
1. Membres COPR/OCRP.....	11
2. Organigramme.....	12

Au nom du Conseil, j'ai le privilège de soumettre ici le cinquième rapport annuel de la Canadian Organization of Paramedic Regulators/Organisation canadienne des régulateurs paramédicaux (COPR/OCRP).

Ce rapport annuel présente les activités et les réalisations de la COPR/OCRP pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2015. Ce rapport fait également état des progrès réalisés au plan des stratégies engagées et pavent la voie pour la planification et le processus budgétaire 2015-2016 en offrant la possibilité d'évaluer les accomplissements et d'explorer les façons de tableer de manière coopérative sur les succès passés et sur les leçons apprises pour continuer de soutenir les régulateurs paramédicaux canadiens dans leur mandat, qui est de protéger le public.

Historique récent de la COPR/OCRP

La création de la COPR/OCRP avait pour but de :

- Parler d'une seule voix au nom des régulateurs paramédicaux canadiens à l'échelle nationale;
- Mieux faire comprendre la réglementation et ses répercussions favorables sur la profession de travailleur paramédical au Canada;
- Confirmer le potentiel d'un meilleur partage de l'information entre les régulateurs; et
- Appuyer le développement de pratiques exemplaires pour les régulateurs paramédicaux.

L'autorité de la COPR/OCRP provient de ses membres. Les membres incluent des responsables de l'autoréglementation paramédicale, des régulateurs paramédicaux gouvernementaux et des régulateurs paramédicaux nommés par le gouvernement des juridictions provinciales du Canada (voir Annexe 1). À l'heure actuelle, aucun des trois territoires au Canada ne réglemente la pratique paramédicale.

Des lettres de soutien ont été fournies par toutes les juridictions provinciales pour confirmer leur appui au rôle et au mandat de la COPR/OCRP et des fonds ont été fournis pour son fonctionnement. Des élections ont eu lieu, un Comité exécutif a été formé et des comités permanents ont été créés (voir Annexe 2).

En 2011, la COPR/OCRP tenait sa première séance de planification stratégique et a formulé sa vision et sa mission comme suit dans son plan stratégique initial :

VISION DE LA COPR/OCRP

Être des chefs de file en matière de réglementation paramédicale pour protéger le public canadien

MISSION DE LA COPR/OCRP

Faciliter la collaboration des régulateurs canadiens pour le développement d'une approche commune à la réglementation paramédicale

On a rédigé une ébauche de règlement pour la COPR/OCRP, adressé une demande d'incorporation, créé une identité visuelle et construit un site Web qui est entré en fonction en 2011 (www.copr.ca). Des progrès significatifs ont été réalisés pour mener à terme le Projet de mobilité de la main-d'œuvre (PMM) dans le respect des délais et des budgets impartis.

Suite au processus de demande de propositions (DDP), Yardstick Inc. a été embauchée comme firme spécialisée dans la préparation d'examens pour la création des examens paramédicaux. On a déterminé que le Profil national de compétences professionnelles (PNCP) formerait la base de la structure des examens à l'intention des TAP-SP et des TAP-SA.

Simultanément, la COPR/OCRP s'est donc beaucoup occupée du développement desdits examens, la première ronde ayant été prévue pour juin 2012 et la seconde, pour septembre 2012. Un communiqué a été diffusé en mars 2012 pour annoncer les premières rondes d'examens de la COPR/OCRP à l'intention des TAP-SP et des TAP-SA.

La COPR/OCRP a fait appel à des services administratifs qui l'ont aidée à atteindre ses objectifs, tout en veillant à la tenue appropriée des dossiers de ses divers comités et de ses finances et en assurant le suivi des décisions et projets adoptés en réunion dans les délais prévus.

En juin 2012, le processus d'incorporation de la COPR/OCRP a été finalisé et un certificat d'incorporation a pu être partagé avec les directeurs.

Activités en 2014-2015

En 2014-2015, le Conseil de la COPR/OCRP s'est réuni à sept (7) reprises et l'exécutif a tenu dix (10) réunions.

Le Conseil de la COPR/OCRP s'est réuni en personne à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick en juin 2013 et a procédé à son second processus de planification stratégique. Le Conseil a établi six initiatives prioritaires pour 2013-2014; toutes concernaient la mobilité de la main-d'œuvre, incluant :

1. *Développer un plan conjoint avec l'Association des paramédics du Canada (APC) au sujet des révisions permanentes du profil national de compétences professionnelles (PNCP);*
2. *Développer un processus pour veiller au maintien du dialogue avec les parties intéressées;*
3. *Développer un processus de vérification des données de l'outil de l'Accord sur le commerce international (ACI) pour qu'il reste à jour;*
4. *Développer des procédés pour partager les renseignements au sujet des travailleurs paramédicaux détenteurs de permis d'exercice dans diverses juridictions;*
5. *Développer un procédé pour le partage de renseignements au sujet des changements affectant la portée de la pratique dans les juridictions; et*
6. *Aider les six juridictions restantes à adopter les examens nationaux.*

Suite à l'AGA de juin 2013, plusieurs questions d'infrastructure pertinentes nécessitant une action et une attention immédiates ont été soulevées lors des réunions du Conseil et de l'Exécutif de la COPR/OCRP et lors de plusieurs échanges plus restreints que j'ai eus en tant que président de la COPR/OCRP avec certaines juridictions :

1. *Règlement proposé pour la COPR/OCRP;*
2. *Modèle de financement pour l'allocation des droits d'adhésion annuels;*
3. *Liens entre le processus de planification stratégique de la COPR/OCRP et la préparation de son budget de fonctionnement annuel;*
4. *Relations avec les parties intéressées;*
5. *Système comptable;*
6. *Site Web de la COPR/OCRP existant;*
7. *Cadre de gestion des risques à l'échelle de l'organisation; et*
8. *Services administratifs de la COPR/OCRP.*

À la suggestion du Conseil, un groupe de travail *ad hoc* a été créé pour la planification stratégique. Le groupe de travail s'est réuni à quatre (4) reprises pour analyser les

activités tenues par l'OCRP en 2013-2014 et a préparé une synthèse de son rapport afin d'appuyer l'orientation stratégique de 2014-2015.

Le Conseil de la COPR/OCRP s'est ensuite réuni en personne à Vancouver en Colombie-Britannique en juin 2014 et a proposé huit (8) priorités pour 2014-2015 :

1. *Relations avec les parties intéressées:* Que l'OCRP prépare de la documentation pour informer les différents groupes intéressés;
2. *Site Web :* Que l'OCRP fasse le point sur le site Web et formule des recommandations pour 2015-2016;
3. *Cadre de gestion des risques :* Que l'OCRP donne le coup d'envoi à la préparation d'un cadre de gestion des risques à l'échelle de l'organisation en vue d'un déploiement d'ici 2015-2016;
4. *Services administratifs :* Que l'OCRP approuve une Annexe A révisée concernant les services administratifs;
5. *PNCP pour les travailleurs paramédicaux :* Que l'OCRP alloue des fonds pour la participation au projet de refonte du PNCP;
6. *Outil AIC sur la mobilité de la main-d'œuvre :* Que l'OCRP alloue des fonds à la recherche et à l'analyse pour soutenir le GTPI (Groupe de travail sur le partage de l'information) afin de garder l'outil AIC à jour;
7. *Partage de renseignements entre les juridictions :* Que l'OCRP formule des recommandations pour 2015-2016 sur une approche commune au partage de l'information entre les juridictions;
8. *Examens nationaux :* Que l'OCRP continue de travailler à la préparation d'examens nationaux viables.

Réalisations en 2014-2015

Des progrès notables ont été accomplis depuis la séance de planification de juin 2014 au sujet des huit priorités :

- A. L'OCRP continue de participer au Comité de direction pour le Profil national de compétences professionnelles (PNCP) dirigé par l'Association des paramédics du Canada (APC). Quatre membres de la COPR/OCRP s'expriment au nom des régulateurs représentés dans cette collaboration nationale
- B. Le Groupe de travail sur le partage de l'information (GTPI) de l'OCRP, qui relève du Conseil de l'OCRP, a été réactivé en février 2014 et a entrepris une révision de la structure et du cadre de politiques actuels. À la fin de 2014, le Conseil de l'OCRP a approuvé un mandat révisé pour le GTPI. En février 2015, le Groupe a choisi un nouveau président.
- C. Au début de 2015, le règlement proposé a été évalué sous l'angle juridique. La Version 15 du règlement proposé a été appuyée (en principe) par tous les membres en attendant l'approbation finale lors de la prochaine AGA de l'OCRP à Toronto en Ontario en juin 2015.
- D. Le budget de fonctionnement 2014-2015 se fonde sur le nouveau plan comptable. La présentation de l'information financière du Comité d'examen de l'OCRP est désormais distincte du budget de fonctionnement. Les processus et échéanciers pour la planification budgétaire ont été modifiés de manière à coïncider avec les exigences des membres.
- E. Le Conseil de l'OCRP a approuvé un amendement à l'entente sur les services administratifs qui viendra à échéance le 31 mars 2017. Au début de 2015, le Conseil de l'OCRP, dirigé par son Exécutif, a procédé à une évaluation de rendement concernant l'entente sur les services administratifs.
- F. Le Comité des examens de l'OCRP a accueilli favorablement l'adoption et l'application du programme d'examen par Terre-Neuve et le Labrador. Cinq (5) juridictions utilisent actuellement le programme d'examens de l'OCRP comme exigence pour l'attribution du permis d'exercice.
- G. L'Exécutif de l'OCRP continue de travailler à consolider ses relations avec les parties intéressées à l'interne (juridictions) et à l'externe (Emploi et Développement social Canada [EDSC], Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d'œuvre [GCOMM]) et d'autres organismes nationaux).

Sommaire financier

Les membres (instances de réglementation des différentes juridictions) continuent d'appuyer financièrement le fonctionnement de l'organisation. Les contributions financières faites par chaque juridiction permettent à l'OCRP de maintenir son engagement à élaborer un corpus de connaissances pour mieux faire comprendre la réglementation paramédicale au Canada, à faire reconnaître les domaines d'intérêts mutuels et à concevoir et appliquer des stratégies pour aider les régulateurs paramédicaux canadiens à s'acquitter des obligations provinciales et fédérales qui ont un impact sur le rôle de régulateur.

Le cabinet comptable MWC Chartered Professional Accountants LLP de Régina en Saskatchewan a été nommé vérificateur de la COPR/OCRP pour l'année financière 2014-2015. Le vérificateur a reçu tous les renseignements financiers pertinents de la COPR/OCRP et la vérification comptable 2014-2015 est maintenant finalisée. Vous pouvez consulter le rapport ci-joint présenté par MWC Chartered Professional Accountants LLP.

Remerciements

Savoir reconnaître le travail indispensable de tous les éléments qui composent notre organisation est le signe indéniable d'une bonne gouvernance.

Le Conseil tient donc à souligner l'apport significatif de chaque directeur, mais également l'importante contribution en nature de chaque organisation pour promouvoir l'avancement de la mission de la COPR/OCRP en tant que forum national des régulateurs paramédicaux. Merci à tous les directeurs de la COPR/OCRP (Annexe 1) pour leur contribution et leur engagement.

En 2014-2015, nous avons bénéficié avec plaisir de l'expertise et de l'enthousiasme de Richard Simpson (Colombie-Britannique), Carl Damour (Alberta), Corene Debreuil (Manitoba) et Ken Driscoll (Terre-Neuve et Labrador) qui se sont joints au Conseil.

Le bon jugement et l'expertise des services administratifs de l'OCRP, par l'entremise de Dale Broemeling et Ben Maartman, ont continué de constituer de précieux atouts pour l'OCRP dans son ensemble et spécifiquement en facilitant les tâches du Conseil et de

l'Exécutif de l'OCRP au quotidien.

Le Conseil tient à souligner le travail et le dévouement indéfectibles du personnel du programme pour les examens de l'OCRP dirigé de main de maître par Bud Avery, président du Comité pour les examens et membre fondateur de l'OCRP. Merci beaucoup aussi à Tammy Leach et Ben Maartman (Gestion des examens) pour leur soutien inlassable au Comité et au Groupe de travail sur les examens dans la réalisation de leur mandat respectif.

Enfin, un merci tout spécial pour l'aide considérable et les incalculables heures de travail des nombreux bénévoles de l'OCRP, y compris tous les représentants du Comité pour les examens, du Groupe de travail sur les examens et du Groupe de travail sur le partage de l'information.

Je tiens aussi à mentionner le flair de Carl Damour, de l'Alberta College of Paramedics, qui a contribué à réorienter le fonctionnement du Groupe de travail sur le partage de l'information de l'OCRP.

Encore une fois cette année, en tant que président, je tiens à remercier personnellement Cathy Francis (présidente sortante) pour son soutien, sa patience et son mentorat depuis son élection à l'Exécutif de l'OCRP.

En dernier lieu, suite à l'AGA de 2014, Jackie Messer-Lepage assumera le rôle de Présidente du Conseil. Je m'en voudrais de ne pas mentionner les contributions formidables de Jackie depuis qu'elle s'est jointe à l'OCRP en 2013-2014. Mes remerciements et mes vœux sincères à toi, Jackie!

L'avenir

Alors que nous arrivons au terme de la cinquième année d'existence de la COPR/OCRP, nous devons reconnaître que sa refonte globale a demandé l'effort concerté de ses membres, du Conseil d'administration, des bénévoles et des services de soutien qui ont tous travaillé en partenariat pour franchir cette étape. Le Groupe de travail sur la planification stratégique de l'OCRP est bien en selle en vue des réunions face à face de 2015-2016 qui se tiendront les 9 et 10 juin à Toronto, Ontario. Le Conseil de l'OCRP est impatient de préparer le nouveau plan stratégique et budgétaire de l'organisation pour une durée de trois à cinq ans.

Un solide modèle de gouvernance nous permettra de mieux comprendre les éléments de notre structure et notre façon de fonctionner ensemble. Le Conseil prévoit que le processus d'approbation du règlement par tous les membres sera terminé pour l'assemblée générale annuelle 2015-2016. Avec ces bases bien solides, nous pourrons aller de l'avant comme équipe et demeurer responsables aux yeux du public que nous desservons en faisant preuve d'un leadership transparent.

Le Groupe de travail sur le partage de l'information (GTPI) de l'OCRP jouera un rôle clé dans la croissance de l'organisation et facilitera le développement de politiques communes afin d'appuyer la régulation efficiente et efficace de la profession paramédicale et de la mobilité de la main-d'œuvre paramédicale au Canada.

J'ai été enchanté d'être président du Conseil de la COPR/OCRP ces deux dernières années. En terminant, j'adresse un merci tout spécial à tous les membres de la communauté qui forment la COPR/OCRP pour l'expertise, le temps et l'énergie partagés en cette période historique pour la profession.

J'envisage l'avenir avec optimisme et espoir alors que nous continuons de développer notre capacité de réaliser notre mission grâce à une infrastructure viable et à une planification stratégique renouvelée pour le présent et le futur.

Salutations distinguées,

James A. Sullivan
Président du Conseil (2013/14 et 2014/15)
COPR/OCRP

Annexe (1)

MEMBRES DE LA COPR/OCRP

en date du 31 mars 2015

Richard Simpson	Ministère de la santé de la Colombie-Britannique – British Columbia Emergency Medical Assistants Licensing Board
Carl Damour	Alberta College of Paramedics
Jacqueline Messer-Lepage (présidente élue)	Saskatchewan College of Paramedics
Corene Debreuil	Santé Manitoba, Vie saine et Aînés – Direction des services médicaux d'urgence
Cathy Francis (présidente sortante)	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Ontario, Direction des Services médicaux d'urgence
Bud Avery	Services de santé d'urgence, Nouvelle- Écosse
James Sullivan (président)	Gouvernement de l'Île-du-Prince Édouard – Conseil des services médicaux d'urgence, Santé IPÉ
Ken Driscoll	Surveillance médicale provinciale, District sanitaire de l'Est, Terre-Neuve et Labrador

Annexe (2)

ORGANIGRAMME DE LA COPR/OCRPE

Le Conseil de la COPR/OCRP se compose de toutes les juridictions provinciales qui réglementent la profession de travailleur paramédical qui disposent d'un directeur représentant leurs juridictions respectives au sein de la Corporation de la COPR/OCRP.

